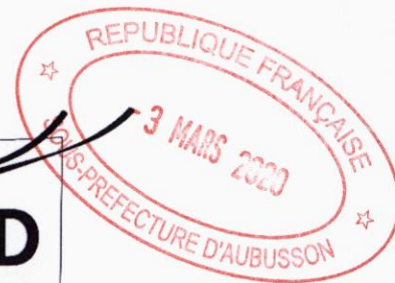


CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2020 – 016

Séance du 18 février 2020

AFFECTATION DES RESULTATS

BUDGET SPANC

L'an deux mille vingt le dix-huit février à 19h, les membres composant le Conseil de la communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle des fêtes de Néoux, au nombre de 30, sous la présidence de Jean-Luc LEGER, Président, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 12 février 2020.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs Guy BRUNET ; Mathieu CHARVILLAT ; Stéphane DUCOURTIOUX ; Mireille LEJUS ; Gilles PALLIER ; Dominique LABOURIER ; Serge DURAND ; Didier TERNAT ; Catherine MOULIN ; Jeanine PERRUCHET ; Corinne TERRADE ; Dominique SIMONEAU ; Anne WOILLEZ ; Isabelle GRAND ; Jacques GEORGET ; Jean-François RUINAUD ; Jean-Luc VERONNET ; Marie-Françoise VERNA ; Pierrette LEGROS ; Claude BIALOUX ; Christian ARNAUD ; Jean-Luc LEGER ; Gérard AUMENIER ; Denis PRIOURET ; Alex SAINTRAPT ; Wilfried GUCIK ; Thierry LETELLIER ; Jacky BŒUF ; Valérie BERTIN ; Jacques TOURNIER.

ETAIENT EXCUSES : Jean-Marie LE GUIADER ; Jean-Louis DELARBRE ; Jean-Claude VACHON

Ayant donné procuration : Nicole DECHEZLEPRETRE à Jean-Luc LEGER ; Brigitte LEROUX à Mireille LEJUS ; Isabelle PISANI-LAYCURAS à Gilles PALLIER ; Bernard PRADELLE à Mathieu CHARVILLAT ; Martine SEBENNE à Valérie BERTIN ; Martine PAUFIQUE-DUBOURG à Jeanine PERRUCHET ; Philippe COLLIN à Corinne TERRADE.

Absents : Philippe GILLIER ; Renée NICOUX ; Marie-Antoinette BORDERIE ; Isabelle PISANI-LAYCURAS ; André RENAUX ; Michel DIAS ; Jean-Paul BURJADE ; Gérard CHABERT ; Georges LECOURT

Mme Marie-Françoise VERNA présente le rapport suivant :

Il est proposé aux membres du Conseil communautaires d'affecter les résultats du Budget annexe « SPANC » de la Communauté de communes dans les conditions suivantes :

Solde d'exécution 2019 de la section d'investissement	4 447,00 €
<i>Solde d'exécution 2019</i>	<i>978,61€</i>
<i>Résultat antérieur reporté (001)</i>	<i>3 468,39 €</i>
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Besoin de financement de la Section d'investissement	0,00 €
Résultat de fonctionnement à affecter	2 732,18 €
AFFECTATION DES RESULTATS	
<i>Report excédentaire en fonctionnement (RF 002)</i>	<i>2 732,18 €</i>
<i>Report excédentaire en investissement (RF 001)</i>	<i>4 447,00 €</i>

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède, et délibéré à la majorité (CONTRE : Mme LEGROS),

- **APPROUVE** l'affectation des résultats du budget SPANC tel que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le 18 février 2020 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le **03 MARS 2020**

PUBLIEE le **03 MARS 2020**

Jean-Luc LEGER,
Président

